



La ville de Vitrolles (Bouches du Rhône – 35 000 habitants) recrute pour la Police Municipale :

### **Agent de Police Municipale**

Agent de catégorie C (h/f)  
Titulaire de la Fonction Publique Territoriale

Sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale et de votre Chef de Service direct, vous aurez en charge la mise en œuvre des directives du Maire en matière de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de tranquillité publique, de sécurité et de salubrité au sein des Groupes Mobiles de Proximité.

#### **Activités principales :**

- Application stricte des pouvoirs de police du maire et des policiers municipaux
- Surveillance générale de la voie publique
- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Relation avec les publics

#### **Activités spécifiques :**

- Assistanes aux sapeurs-pompiers ou à la police nationale
- Opération tranquillité vacances
- Assistance aux opérations de mise en fourrière
- Surveillance et contrôle des foires et marchés
- Patrouilles pédestres et contacts avec les commerçants
- Surveillance des manifestations publiques organisées par la commune

#### **Technicité du poste :**

- Pouvoirs de police du maire, attributions des administrations
- Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Code de la route
- Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention
- Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles
- Outils d'analyse et de gestion des situations
- Outil informatique et notamment logiciels professionnels
- Titulaire de la FPA B 1° et expérience significative en qualité d'agent de police municipale, appréciées
- Sens du service public
- Travail en équipe
- Rigueur et sens de l'organisation
- Réserve et discrétion

#### **Conditions matérielles :**

- Diplôme requis : Diplôme de niveau V, agrément préfet, procureur, assermentation, port d'armes, être titulaire du permis B
- Rythme de travail variable en fonction des événements :
  - Horaires par roulement sur une plage horaire variable entre 6h00 et 23h30, week-end et jours fériés compris dans la limite de 35 h/hebdomadaire
  - Travail de nuit ponctuel

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à :

Monsieur Loïc GACHON, Maire de Vitrolles BP 30102 – 13 743 VITROLLES Cedex, avant le 31 mai 2020 ou par mail à l'adresse [dgar.drh.ressources@ville-vitrolles13.fr](mailto:dgar.drh.ressources@ville-vitrolles13.fr)